



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Antananarivo 01 février 2018**

**2017** n'a pas été une année de tout repos pour la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du fait qu'elle est déterminante pour les préparatifs des échéances électorales de 2018. La CENI a donc déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre des stratégies et des dispositifs opérationnels bien précis.

Ayant la transparence et le respect de la législation comme leitmotiv, la CENI, en application des dispositions de l'article 62 de la Loi N° 2015 - 020 du 19 Octobre 2015a rendu public son rapport d'activité 2017ce jour dans ses bureaux à Nanisana. Une présentation où l'on a vu la présence des parties prenantes aux élections allant des sociétés civile et politique ainsi que des responsables des médias, des responsables étatiques et des partenaires techniques et financiers (PTFs).

Au cours de la présentation, la CENI a retracé point par point toutes les activités entreprises en 2017 dont les objectifs inscrits dans le Plan de Travail Annuel sont de : mettre en place un cadre juridique cohérent et adéquat, assurer la fiabilité de la liste électorale, faciliter l'accès aux droits électoraux,mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale ainsi que sa stratégie globale de communication institutionnelle,assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI et renforcer les capacités des acteurs.

### **Structure et collaboration**

La CENI a mis en place ses démembrements territoriaux jusqu'aux niveaux des communes et a élargies cadres de concertation au niveau des 119 districts, qui sont actuellement, opérationnels.

De même, afin d'organiser les prochains scrutins en toute transparence et dans un climat d'apaisement, la CENI a développé des partenariats avec des acteurs publics ou privés, nationaux et internationaux. En ce sens, la CENI a établi le projet "Soutien Au Cycle Electoral à Madagascar" (SACEM) signé au mois de février 2017 afin d'inciter les PTFs à soutenir Madagascar dans l'organisation des élections. De même, elle a renforcé le dialogue avec ses partenaires soit à travers le dispositif commun du Comité de Pilotage (COFIL),soit à travers le canal bilatéral.

Au niveau international, la CENI a pris place parmi les organes de gestion des élections. En partenariat avec ses pairs, la CENI a participé aux différents ateliers et formations pour être en phase avec les principes de travail et les méthodes d'approche en matière de gestion du processus électoral. Dans cette même lancée, la CENI Madagascar à travers son Président Me Hery RAKOTOMANANA a été élu pour assurer la vice-présidence du Réseau des Compétences Electorales Francophones (RECEF). Par ailleurs, Madagascaraccueillera du 20 au 22 mars 2018 le 6<sup>ème</sup> séminaire international d'échanges sur « un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités » suivi de la 6<sup>ème</sup> Assemblée Générale du réseau.

## **Cadre juridique**

L'amélioration de l'encadrement juridique des élections a été l'une des activités principales de la CENI au premier semestre de l'année 2017. En effet, érigée par le Décret n°2017-200 du 28 Mars 2017, la Commission consultative de réflexion et de proposition sur l'amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral malgache a remis auprès du premier ministre Chef du Gouvernement les résultats de ses travaux au mois de juillet 2017. La CENI n'attend plus que la sortie des nouveaux textes en vigueur ainsi que le calendrier électoral pour mieux se concentrer sur les prochaines élections.

## **Liste électorale**

Suite à des efforts colossaux entrepris par la CENI, la finalisation de la révision annuelle de la liste électorale (RALE) au titre de l'année 2016-2017 a été couronnée par l'augmentation du taux d'inscription sur la liste électorale à 6,33 % soit 9 222 918 électeurs. Une liste électorale qui est passé au crible à travers un audit interne au mois d'août 2017 et un audit international au mois d'octobre et novembre 2017 effectué par des experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

En outre, suite à la publication de la loi n° 2016-060 du 02 février 2017, relative à l'opération de jugements supplétifs de naissance et d'octroi de la carte nationale d'identité aux bénéficiaires, la CENI a affiché sa volonté de s'engager davantage dans la fiabilisation de la liste électorale en inscrivant ces nouveaux électeurs sur la liste électorale. Elle a par ailleurs continué de collecter les informations sur les nouveaux électeurs avant le début de la période de révision en vue de l'inscription de ces derniers pendant l'ouverture de la liste.

La CENI, pendant l'actuelle RALE, a combiné les résultats de ces opérations suscitées aux opérations classiques d'addition, de retranchement, de dédoublement, et d'inscription des omis.

Par ailleurs, la consultation de la liste électorale en ligne sur le site web de la CENI [www.ceni-madagascar.mg](http://www.ceni-madagascar.mg) a été une grande innovation dans le processus électoral malgache. Actuellement, les applications relatives au traitement des résultats des élections présidentielles et communales sont déjà réalisées et sont en phase de test pour leur validation.

En tout cas, du fait que cette année 2018 est une année électorale, la CENI a commencé à se pencher durant 2017 sur l'amélioration de la logistique électorale, l'étude des bureaux de vote et le renforcement de la sécurisation du Processus Electoral.

## **Sensibilisation et Communication**

Suite à l'élaboration de la stratégie nationale d'éducation civique électorale et la stratégie globale de communication institutionnelle de la CENI en 2016, 2017 a été une année de concrétisation. Une année qui a permis de mettre en place et d'opérationnaliser des chargés d'éducation, de mettre à disposition des fonds d'appui au fonctionnement des OSC.

En outre, afin de renforcer l'éducation et la sensibilisation des électeurs en matière électorale, la CENI a signé des conventions de partenariats avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, permettant aux jeunes pairs éducateurs issus de ce ministère de prêter main forte à la CENI pendant le lancement officiel de la RALE 2017-2018 à Mahajanga.

La mise en œuvre de sa stratégie globale de communication institutionnelle a permis à la CENI de renforcer, non seulement sa visibilité, mais aussi la crédibilité de la gestion du processus électoral et de mettre en avant la transparence de ses activités vis-à-vis des acteurs et des parties

prenantes aux élections. Cette stratégie, en accord avec sa vision « **Gouvernance électorale crédible et démocratique** », propose des balises pour la soutenir dans ses efforts de communiquer, d'une seule et même voix, les messages institutionnels.

En conclusion, 2017 a été une année déterminante pour ce qui est de la mise en œuvre du processus électoral. En termes de pourcentage, le taux de réalisation des activités de la CENI en 2017 est estimé à 82%. Cependant, l'Organe de gestion des élections à Madagascar a fait face à divers problèmes mais s'en est sorti tant bien que mal dans la réalisation de son Plan de travail Annuel. Les réalisations au titre de l'année 2017 ont conduit la CENI à orienter davantage ses perspectives d'amélioration vers des activités plus pragmatiques et opérationnelles pour mieux assurer l'organisation des élections de 2018.